

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ANGERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du conseil d'administration

SÉANCE DU 19 MARS 2024

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, LE DIX-NEUF MARS,

à 18h30, le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la Ville d'Angers, dûment convoqué le 13 mars 2024, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Christelle LARDEUX-COIFFARD, Présidente déléguée, représentant Monsieur Jean-Marc VERCHÈRE, Maire, Président, empêché.

Étaient présents : Christelle LARDEUX-COIFFARD, Richard YVON, Claudette DAGUIN, Anne-Marie POTOT, Augustine YECKE, Anthony GUIDAULT, Céline VERON, Benoit AKKAOUI, Cécile ALLEMAN, Nicole BERNARDIN, Marie-Claire LUCAS, Antoine MASSON.

Étaient excusés : Jean-Marc VERCHÈRE, Christine STEIN, Angelo TOCCO.

Étaient absents : Philippe BOURGETEAU, Emmanuel LEFÉBURE.

OBJET : Vie associative – Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé – Attribution - Exercice 2024

Madame la Présidente déléguée expose,

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la politique sociale municipale, le CCAS contribue financièrement, chaque année, à divers projets d'intérêt général initiés et conçus par des associations et autres personnes de droit privé angevines.

Dans ce contexte, la commission associative du CCAS s'est réunie pour examiner les demandes de subventions de fonctionnement déposées par les associations et autres personnes de droit privé et formuler des propositions au regard de critères objectifs.

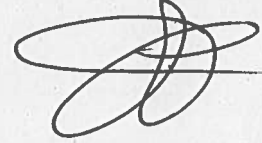
Le tableau joint en annexe précise l'association et le montant proposé.

Ces dépenses sont inscrites au chapitre 65, article 65748 et fonction 424 du budget principal 2024 du CCAS.

Mesdames POTOT et DAGUIN, ainsi que Monsieur AKKAOUI ne prennent pas part au vote.

Après avoir délibéré, le conseil d'administration attribue, à la majorité absolue des suffrages exprimés, au titre de l'année 2024, les subventions de fonctionnement pour un montant total **587 622 €**.

Christelle LARDEUX-COIFFARD,
Présidente Déléguée



Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé –

Année 2024

TABLEAU RECAPITULATIF - CA du 19 mars 2024

Association	Montants proposés 2024
ABRI DE LA PROVIDENCE Accueillir et accompagner des personnes sans résidence stable en situation de grande précarité.	27 500 €
AFODIL Favoriser l'accès à la mobilité et à la formation des demandeurs d'emploi et des salariés, proposer une aide à l'apprentissage de la langue française.	11 000 €
AGIR ABCD – Subvention de fonctionnement Favoriser la transmission de savoir-faire de retraités bénévoles au bénéfice des plus démunis à l'étranger et en France, par l'accueil d'étudiants étrangers (cours de français, préparation à la retraite, missions à l'étranger).	1 000 €
AGIR ABCD – Conformément à la convention pour le dispositif Café Démarches	1 000 €
AIDE ACCUEIL Promouvoir, coordonner et gérer des actions visant à l'insertion sociale et professionnelle des personnes majeures en difficulté (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, Hébergement d'Urgence de Droit Commun, Restauration sociale, Logements temporaires, Maison relais).	20 000 €
ANCIENS DU VILLAGE DES BANCHAIS Proposer aux retraités des activités de loisirs (sorties, jeux de cartes, pétanque, repas et temps conviviaux...).	400 €
ANJOU SOINS SERVICES AUX DOMICILES Proposer aux personnes âgées isolées une aide et des soins à domicile, des actions de lien social.	6 000 €
APTIRA Lutter contre les discriminations, proposer des ateliers de lien social, d'aide à l'intégration, d'aide à la parentalité, de l'information juridique. Proposer de l'accompagnement scolaire, de la formation linguistique et des accompagnements à l'emploi, de l'accueil et de l'orientation. Activer des dispositifs de « Médiateurs en santé publique auprès des migrants ».	65 000 €
ATD QUART MONDE Lutter contre la grande pauvreté, l'exclusion sociale et favoriser l'accès aux droits fondamentaux en s'engageant auprès des personnes défavorisées et en leur permettant de s'engager.	3 000 €
BANQUE ALIMENTAIRE Approvisionner une banque alimentaire départementale et distribuer les produits collectés par l'intermédiaire des associations.	53 200 €
CLCV Défendre et représenter les locataires et consommateurs, mener des actions à caractère social dans les quartiers.	75 500 €
CLUB RENE-GASNIER Proposer aux retraités des activités de loisirs (voyages, animations, jeux, danse, rencontres festives, lotos, concours de belote, concours de pétanque...).	450 €
COMITE DE DEFENSE DES INTERETS DE RECULEE Lutter contre l'isolement des personnes vieillissantes et dépendantes du quartier.	400 €

Association	Montants proposés 2024
FABRIK' CAFE Proposer un lieu de convivialité et d'échanges de savoirs pour permettre de sortir de la notion d'aidant-aidé, retrouver une dignité et un lien social fort et participer, selon ses compétences, à la revalorisation d'objets usagés dans le but d'une vente au profit de l'association.	3 000 €
FAMILLES DE FRANCE Contribuer à la promotion des familles et défendre leurs intérêts légitimes, accompagner juridiquement des familles en situation de surendettement.	3 000 €
FAVEC - Conjoint survivants Informier, aider et défendre les veufs et veuves (groupes d'accueil et de parole, loisirs, conseils sur dossiers retraite, succession, impôts et aides financières ponctuelles).	800 €
FENARAC 49 Conseiller et défendre les retraités de l'artisanat, organiser des animations culturelles, des ateliers sur la prévention santé et les obligations fiscales.	400 €
FRANCE ALZHEIMER Soutenir en proximité les familles des malades d'Alzheimer ou maladies apparentées, en maillant les acteurs du territoire et en participant aux projets Monalisa.	9 000 €
GRAINE D'ESPOIR Assister les étudiants en difficulté par la distribution de colis alimentaire et apporter une aide morale (Croq'Etudiant). Créer du lien social et échanger des savoirs entre générations.	2 000 €
GRF Développer la capacité d'adaptation, le lien social, la solidarité et l'accès aux droits par l'apprentissage de la langue française.	2 000 €
HABITANTS DU FRONT DE MAINE Favoriser les échanges et veiller à l'amélioration du cadre de vie pour petits et grands : environnement, sécurité et animations diverses. Représenter les habitants du Front de Maine auprès des élus et des différents acteurs du quartier.	400 €
LAZARE Développer et animer des colocations entre des personnes sans domicile fixe ou isolées et de jeunes actifs.	5 000 €
LE TEMPS POUR TOIT Développer l'habitat partagé intergénérationnel et solidaire en mettant en relation des « hébergés » (étudiants, salariés, stagiaires) avec des hébergeurs (personnes âgées, familles monoparentales) dans le cadre d'un échange contractualisé.	5 000 €
LIGUE DES DROITS DE L'HOMME Défendre les principes énoncés dans les Déclarations des droits de l'Homme et œuvrer à leur application en matière de droits (d'asile, civil, politique, économique, social et culturel), lutter en faveur du respect des libertés individuelles, concourir au fonctionnement de la démocratie et agir en faveur de la laïcité.	1 300 €
NOTRE-DAME DE L'ACCUEIL Offrir aux personnes isolées, sans abri ou en difficulté, un accueil de jour avec repas chauds tous les midis, y compris dimanches et jours fériés, avec possibilité de boire un café, un potage, se doucher, téléphoner...	3 800 €

Association	Montants proposés 2024
OASIS JEAN VILAR Proposer aux retraités et personnes âgées des activités de loisirs et de détente encadrées.	400 €
PASSERELLE Mettre en place des ateliers de Vie Sociale (couture, habitat, bricolage, travail du bois), l'action « Renov'Appart », des actions en lien avec l'insertion sociale et la santé, la distribution de colis alimentaires.	31 400 €
PETITS FRERES DES PAUVRES D'ANGERS Lutter contre la solitude des personnes âgées isolées ou démunies en créant des liens fraternels entre générations.	550 €
REDA Accueillir, écouter et aider les demandeurs d'asile et réfugiés, dans un esprit de réciprocité et d'échanges mutuels (démarches administratives, accompagnement dans l'accès aux droits, à la culture, au logement, aux soins, à l'emploi...).	1 000 €
RESTAURANTS DU COEUR Favoriser l'accès à l'alimentation pour les personnes en grande difficulté économique, proposer des aides à la personne (jardinage, activités culturelles, soins esthétiques, vestiaire, informatique, couture, cuisine, bibliothèque, alphabétisation, aide au départ en vacances, micro-crédit, logement), organiser des chantiers d'insertion pour accompagner vers l'emploi.	56 300 €
RESTO TROC Favoriser l'insertion sociale des familles du quartier par un restaurant social, des ateliers de vie sociale, des jardins et un relais parents-enfants pour les familles.	25 250 €
SECOURS CATHOLIQUE Soutenir les personnes en grande difficulté (écoute, accueil, aide aux vacances, soutien aux prisonniers, dépannage financier...), organiser une permanence inter-associative d'accès aux droits au logement et des parrainages de proximité.	8 000 €
SECOURS POPULAIRE FRANCAIS Mener des actions de solidarité sur le plan matériel, sanitaire, médical et moral pour les victimes de la faim, de l'exclusion sociale.	26 100 €
SOCIETE SAINT-VINCENT DE PAUL Proposer 7 points de distribution alimentaire sur Angers, accueillir les familles des malades hospitalisés au logis Ozanam, mettre à disposition des appartements pour les familles en difficulté, fournir des meubles, vêtements, assurer du soutien scolaire.	6 000 €
SOLEILS 49 Proposer du soutien aux familles migrantes en grande précarité : aide aux démarches administratives, aide à la recherche d'hébergement, aides aux enfants (cantine, sports, loisirs...), soutien à toute famille démunie, distribution alimentaire, aides matérielles diverses.	4 200 €
SOLIDARITE FEMMES Accueillir, informer, orienter, accompagner les femmes victimes de violence, assurer dans l'urgence l'hébergement des femmes et enfants dans des conditions de sécurité, de discrétion et de confort, accompagner vers un hébergement à plus long terme, proposer des formations auprès de professionnels.	45 000 €

Association	Montants proposés 2024
SOS AMITIE ANGERS Prévenir le suicide en proposant, jour et nuit, une écoute téléphonique et par Internet, à toute personne en situation de solitude, d'angoisse, de fragilité psychologique et/ou sociale.	1 500 €
SOURIRE D'AUTOMNE DU GRAND PIGEON Proposer aux retraités des activités de loisirs (belote, pétanque, tarot, palet, repas, sorties à la journée, lotos).	380 €
TOIT A MOI Loger et accompagner des personnes exclues, en situation de fragilité et en grande difficulté sociale, afin de permettre une réelle insertion durable dans la société, tant sur le plan économique que social.	3 000 €
TRAIT D'UNION Assurer une médiation interculturelle, animer une laverie sociale, lieu de rencontres et d'échanges entre habitants. Proposer de la médiation familiale, sociale avec le corps enseignant.	57 542 €
UATL (Université Angevine du Temps Libre) Proposer des activités aux personnes désengagées de la vie active et/ou confrontées aux atteintes de l'âge pour contribuer à leur maintien physique et intellectuel et lutter contre leurs sentiments d'inactivité et d'isolement.	2 850 €
UNE FAMILLE, UN TOIT Contribuer à développer l'offre de logements pour les plus démunis (accueil et orientation de ménages rencontrant des difficultés de logement, gestion d'un parc de 45 logements dont l'association est propriétaire, mutualisation avec Anjou Insertion Habitat).	1 000 €
VACANCES ET FAMILLES Permettre aux familles défavorisées de construire et préparer leur projet de vacances pour partir dans des hébergements d'accueil mis à leur disposition par les associations adhérentes et construire des partenariats avec les réseaux institutionnels et bénévoles.	2 000 €
VIEXIDOM Assurer la promotion et la gestion de services permettant le retour ou le maintien à domicile des personnes dépendantes.	15 000 €
TOTAL	587 622 €